



Fédération des chambres
de commerce du Québec | **fccq**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE **Pour diffusion immédiate**

La FCCQ appuie le projet Pipeline Saint-Laurent devant le BAPE

MONTRÉAL, le 18 avril 2007 – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) appuie le projet de Pipeline Saint-Laurent et présentera aujourd’hui ses arguments devant le BAPE dans le cadre d’une audience publique. Le mémoire de la FCCQ, rédigé en consultation avec les chambres de commerce et d’industrie de Drummond, de la Rive-Sud, Les Maskoutains, les Bois-Francs et l’Est de l’île de Montréal, insiste sur le fait que la construction du pipeline sécurisera considérablement l’approvisionnement du Québec en produits pétroliers raffinés et préservera une activité de raffinage de classe mondiale tout en diminuant les risques reliés au transport des produits pétroliers, principalement en milieu urbain. La FCCQ considère que le promoteur du projet, Ultramar, a fait les efforts nécessaires pour limiter les divers impacts que le projet pourrait avoir, notamment, sur la population avoisinante et l’environnement et considère que le Québec n’a pas les moyens de se priver des retombées économiques, liées à la construction du pipeline, qui sont de l’ordre de 138,6M \$.

Pour une plus grande sécurité de nos approvisionnements

Dans le cadre de sa vision économique *Pour un Québec gagnant*, la FCCQ rappelle la nécessité pour le Québec de diversifier son porte-feuille énergétique et de sécuriser ses approvisionnements en énergie. Le Québec s’approvisionne en pétrole brut et en produits raffinés de plusieurs sources, ce qui limite les effets des soubresauts à venir sur les marchés de l’énergie.

La FCCQ considère que le pipeline Saint-Laurent s’inscrit dans le développement d’une partie significative de l’industrie québécoise du raffinage de pétrole; un secteur industriel important pour le Québec. Le projet aura aussi l’avantage d’améliorer considérablement l’environnement de production et les conditions d’affaires d’Ultramar qui investira 232 M\$ dans la construction du pipeline. « Il s’agit d’un signal important pour l’économie du Québec, qui a perdu quatre pétrolières dans les années 80, alors qu’Ultramar réaffirme par ce projet sa volonté de poursuivre et d’intensifier ses activités de raffinage sur son territoire », d’affirmer la présidente-directrice générale de la FCCQ, Françoise Bertrand.

La capacité de production actuelle des raffineries du Québec est de 469 000 barils par jour et celle de l’Ontario de 384 000 barils quotidiennement. Or, il y a un écart de 100 000 barils par jour entre la demande sur les marchés québécois et ontarien en produits de pétrole raffinés et la capacité de production des raffineries des deux provinces. Le pipeline permettrait d’accroître la capacité de production d’Ultramar à la raffinerie de Lévis de plus de 50 000 barils par jour, ce qui contribuerait à réduire considérablement les importations de produits raffinés légers. « Tel que nous le prônons avec notre vision économique, le pipeline Saint-Laurent contribuera à sécuriser notre approvisionnement en produits pétroliers finis dont nous avons constamment besoin et qui représente un intrant indispensable à la quasi-totalité des activités économiques », d’ajouter Françoise Bertrand.

Un projet structurant pour l'économie du Québec

Les retombées économiques du projet, évaluées à 138,6 M\$, ne sont certes pas négligeables. En 2005, la valeur de la production de l'industrie du raffinage des produits pétroliers a atteint plus de 12 milliards de dollars au Québec et généré quelque 6 500 emplois de qualité directs et indirects et faisant appel à des compétences élevées et de haut niveau. Rappelons que le projet de pipeline générera d'importantes retombées pour le secteur de la construction, au moment où cette industrie doit faire face à un ralentissement dans le secteur domiciliaire. Quelque 1 624 personnes travailleront dans plusieurs régions. Les retombées fiscales du projet, en impôts et en taxes, s'élèvent à plus de 6 M\$ pour le gouvernement fédéral et à plus de 9 M\$ pour le gouvernement du Québec.

Un projet rigoureusement étudié et soigneusement communiqué

La FCCQ soutient que le pipeline constitue le moyen le plus sécuritaire, le plus efficace, le plus fiable et le moins dommageable pour l'environnement d'assurer l'approvisionnement des consommateurs en produits de pétrole transformés de manière continue. Par ailleurs, la FCCQ tient à souligner les efforts du promoteur du projet, Ultramar, dans l'entretien d'un dialogue franc et transparent avec les organismes et les personnes touchées par la construction du pipeline. Au cours des dernières années, Ultramar a fait un exercice de concertation avec tous les acteurs concernés par le projet. Ultramar a tenu compte de l'ensemble des commentaires obtenus, notamment, par les membres de l'Union des producteurs agricoles, ainsi que des représentants des propriétaires de terrains, des municipalités et des organismes intéressés par le projet. Ultramar s'est impliqué à bien leur communiquer la nature du projet et de discuter du trajet du pipeline, qui a fait l'objet d'une étude globale, afin d'éviter le plus possible les zones sensibles, aussi bien sur le plan de l'environnement, de la densité de population que du patrimoine biologique et architectural. « Dans la recherche d'un compromis, il ne faut pas sous-estimer le caractère stratégique de l'enjeu de l'énergie », de préciser Françoise Bertrand. « Ultramar a choisi la meilleure alternative possible et nous croyons qu'il est désormais temps de mettre en action le développement du Québec », de conclure la pdg de la FCCQ.

À propos de la FCCQ

Grâce à son vaste réseau de 162 chambres de commerce, la FCCQ représente 57 000 membres exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises au Québec, la FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

- 30 -

Informations :

Isabelle Poulin
Directrice des communications
Fédération des chambres de commerce du Québec
Tél. : (514) 844-9571, poste 3240
isabelle.poulin@fccq.ca